



## Rapport au Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) sur les activités du Comité consultatif public mixte (CCPM) depuis juin 2006

Le tableau qui suit donne au Conseil un aperçu des activités menées par le CCPM depuis la session ordinaire du Conseil de juin 2006 en vue d'éclairer les discussions qu'auront ces deux entités lors de leur session conjointe de juin 2007.

*Veillez noter que les activités du CCPM ont été menées CONFORMÉMENT au paragraphe 16(4) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), qui stipule que le CCPM « pourra fournir des avis au Conseil sur toute question relevant du présent accord [...], ainsi que sur la mise en œuvre et le développement du présent accord. Il pourra exercer telles autres fonctions que lui confiera le Conseil »; et au paragraphe 16(5), qui porte que le CCPM « pourra fournir au Secrétariat toutes informations pertinentes, techniques, scientifiques ou autres, notamment pour l'établissement d'un dossier factuel en vertu de l'article 15. Le Secrétariat transmettra au Conseil copie desdites informations. »*

Nota : Selon la politique interne du Conseil relativement à la préparation de réponses aux avis du CCPM, la réponse doit être envoyée **dans les huit jours suivant la réception de l'avis.**

Activité du CCPM et contexte	Description	État d'avancement ou résultat
<p><b>Avis au Conseil n° 06-01</b>            Objet : Solutions de rechange : Sources d'énergies renouvelables - biocarburants, énergie solaire et énergie éolienne            (29 novembre 2006)</p>	<p>Le CCPM a organisé un atelier public le 27 juin 2006 à Washington, DC, intitulé <i>Les solutions de rechange qu'offrent les énergies renouvelables : les biocarburants et les énergies solaire et éolienne</i>. Des spécialistes d'organismes gouvernementaux, d'ONG et du secteur privé ont donné un aperçu du potentiel offert par ces sources d'énergie en Amérique du Nord.</p> <p>À la suite de cet atelier, le CCPM a formulé un avis au Conseil en se fondant essentiellement sur les recommandations des participants.</p> <p>Le CCPM reconnaît les efforts considérables faits par la CCE pour promouvoir les énergies renouvelables en Amérique du Nord et il encourage le Conseil à collaborer avec les gouvernements des trois pays pour que ces derniers achètent davantage d'énergie renouvelable, harmonisent leurs politiques et en coordonnent l'application.</p>	<p>Dans sa réponse, le Conseil a exprimé son appréciation au CCPM pour avoir souligné les efforts de la CCE et précisé que certaines des recommandations seront utiles dans le cadre de l'élaboration en cours du projet de la CCE intitulé Promotion du marché des énergies renouvelables en Amérique du Nord. (Réponse reçue le 12 juin 2007)</p>
<p><b>Session ordinaire 06-03 du Comité consultatif public mixte</b>            15 septembre 2006            Montréal (Qc)</p>	<p>Cette session visait principalement à fournir un aperçu du programme de travail de la CCE et à permettre au public de l'examiner.</p> <p>Des membres du Secrétariat de la CCE ont décrit les projets correspondant à chacun des trois secteurs prioritaires :</p>	<p>L'ébauche du plan opérationnel de la CCE pour 2007-2009 est affichée sur le site Web de la Commission pour une période de consultation publique de 30 jours.</p> <p>Le CCPM fournira un avis au Conseil (06-02) en s'appuyant sur</p>

	<p>information nécessaire à la prise de décisions, renforcement des capacités, liens entre l'environnement et le commerce.</p>	<p>les commentaires reçus du public.</p>
<p><b>Avis au Conseil 06-02</b> Objet : Plan opérationnel de la Commission de coopération environnementale pour 2007–2009 (distribué le 11 décembre 2006)</p>	<p>Après sa session du 15 septembre, le CCPM a reçu l'ébauche du Plan opérationnel de la CCE pour 2007–2009, qui avait été affichée sur le site Web de la CCE pour une période de consultation publique de 30 jours.</p> <p>Le CCPM a fourni un avis au Conseil en se fondant essentiellement sur les commentaires reçus lors de sa session, y compris un résumé des recommandations faites par le public durant la consultation.</p> <p>Dans son avis, le CCPM fait les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir des relations avec les institutions et organismes publics (y compris à l'échelon municipal), les établissements d'enseignement et les organisations non gouvernementales du Canada, du Mexique et des États-Unis.</li> <li>▪ Il importe d'évaluer à l'avance l'efficacité d'une approche volontaire comme le Partenariat pour la prévention de la pollution et une électronique propre par rapport à une approche obligatoire comme la Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, en vigueur en Europe.</li> <li>▪ Veiller à ce que les projets de la CCE tiennent compte des données publiques pour éviter le chevauchement inutile des travaux et des dépenses.</li> <li>▪ Fixer des échéances et des buts précis pour chaque projet.</li> <li>▪ Produire un document plus concis, plus convivial.</li> </ul>	<p>Dans sa réponse, le Conseil informait le CCPM qu'il avait transmis les recommandations et les commentaires du public au Secrétariat en vue de la mise en œuvre et de l'élaboration des activités menées en coopération.</p> <p>Le Conseil a également souligné l'importance de l'établissement de relations avec divers intervenants et précisé qu'il en tiendrait compte lorsqu'il peaufinera la stratégie de communication de la CCE.</p> <p>Pour ce qui est du Partenariat pour la prévention de la pollution et une électronique propre de la CCE, le Conseil a donné son aval à la recommandation du CCPM et précisé qu'un des principaux objectifs de l'initiative, outre la réduction de la quantité de substances toxiques dans les produits, consiste à examiner l'efficacité énergétique des produits et leur gestion à la fin de leur vie utile.</p> <p>Le Conseil reconnaît l'importance de l'utilisation des données publiques pour éviter les chevauchements et il tiendra compte de cet élément au moment d'entreprendre les projets d'information de la CCE. (Réponse reçue le 12 juin 2007)</p>

<p><b>Session 06-06 des représentants suppléants</b> 17 octobre 2006 Montréal (Qc)</p>	<p>Le président du CCPM, Carlos Sandoval, a fait le point sur les activités suivantes du CCPM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compte rendu de la session 06-03 du CCPM tenue à Montréal</li> <li>▪ Avis du CCPM sur le Plan opérationnel pour 2007-2009, qui sera examiné et finalisé par les membres du CCPM lors de leur prochaine session, à Cancún.</li> <li>▪ Atelier du CCPM intitulé « Table ronde sur la conservation de la nature et le commerce », organisé à Cancún, Quintana Roo (7-8 nov. 2006)</li> <li>▪ Première session du CCPM en 2007, parallèlement au Symposium international sur le bâtiment écologique organisé par la CCE à Seattle, Washington, les 1<sup>er</sup> et 2 mai.</li> </ul>	<p>Le représentant suppléant des États-Unis a indiqué que ce pays souhaite une plus grande participation du public aux activités de la CCE et qu'il demandera l'avis du CCN et du CCG des États-Unis.</p> <p>Il a proposé que le CCPM s'attache à favoriser une plus grande participation du secteur privé aux activités de la CCE, puisqu'une telle participation permettrait d'obtenir des ressources.</p>
<p><b>Réunion du CCN et du CCG des États-Unis</b> 19 octobre 2006 El Paso, Texas</p>	<p>Le président du CCPM, Carlos Sandoval, a fait le point sur les activités suivantes du CCPM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compte rendu de la session 06-03 du CCPM tenue à Montréal et qui avait pour but d'expliquer les grandes lignes du programme de travail de la CCE au public et de lui donner l'occasion d'examiner ce programme.</li> <li>▪ Annonce de la première session de 2007 organisée parallèlement au Symposium sur le bâtiment écologique en Amérique du Nord, tenu en vertu de l'article 13 au mois de mai à Seattle, Washington</li> <li>▪ Le CCPM fournira un avis au Conseil au sujet du Plan opérationnel pour 2007-2009. Il tiendra compte des commentaires faits par le public à la session de Montréal et de ceux qui devraient être formulés durant la période de consultation publique de 30 jours</li> <li>▪ Dernière session du CCPM en 2006; une table ronde intitulée « Le commerce en Amérique du Nord : les défis et les possibilités en matière de conservation de la nature ».</li> </ul>	<p><i>En cours</i></p>

<p><b>Session ordinaire 06-04 du CCPM</b> 7-8 novembre 2006 « Table ronde sur la conservation de la nature et le commerce » Cancún, Quintana Roo, Mexico</p>	<p>Le CCPM a tenu sa dernière session de 2006 conjointement avec les responsables du programme de la CCE relatif à la biodiversité. La table ronde s'intitulait « Le commerce en Amérique du Nord : les défis et les possibilités en matière de conservation de la nature ».</p> <p>Cette table ronde visait principalement à aider à mieux comprendre les défis et les possibilités en matière de conservation de la nature compte tenu des liens qui existent entre le commerce et l'environnement dans les trois pays.</p>	<p>Les membres du CCPM conviennent de préparer un Avis au Conseil en se fondant sur les recommandations faites par les experts et les commentaires du public. (07-01)</p>
<p><b>Avis au Conseil 07-01</b> Objet : Table ronde sur la conservation de la nature et le commerce (11 juin 2007)</p>	<p>Cet Avis au Conseil a été formulé à la suite des commentaires et des recommandations formulés lors de la session 05-04 du CCPM tenue à Cancun, au Mexique.</p> <p>Par cet avis, le CCPM soumet des recommandations à l'examen du Conseil en rapport avec trois priorités de programme, en vue d'améliorer les efforts de conservation en Amérique du Nord.</p>	<p><i>Aucune réponse à ce jour</i></p>
<p><b>Session 07-01 des représentants suppléants</b> 31 janvier 2007 Conférence téléphonique</p>	<p>La présidente du CCPM, Irene Henriques, a participé à la conférence téléphonique qui visait principalement à faire approuver l'utilisation des fonds excédentaires des exercices antérieurs à 2006 pour les dépenses budgétaires de 2007.</p>	<p>Les représentants suppléants ont adopté l'ébauche de la résolution du Conseil n° 07-01 approuvant l'utilisation des fonds excédentaires des exercices précédant celui de 2006 pour les dépenses budgétaires de 2007. Cette résolution remplace la résolution du Conseil n° 06-13 signée le 19 décembre 2006.</p> <p>Le représentant du Canada a profité de l'occasion pour dire que le personnel du ministère de l'Environnement travaille avec le nouveau ministre pour obtenir un financement pour l'exercice 2007 de la CCE.</p>
<p><b>Session 07-02 des représentants suppléants</b> 7 février 2007 Conférence téléphonique</p>	<p>La présidente du CCPM, Irene Henriques, a participé à la conférence téléphonique qui a porté uniquement sur l'approbation du Plan opérationnel pour 2007-2009, y compris le budget global de la CCE pour 2007.</p>	<p>Les représentants suppléants ont approuvé à l'unanimité l'ébauche finale du Plan opérationnel pour 2007-2009 et le budget connexe pour 2007.</p>

		<p>Pour ce qui est du Plan opérationnel de l'an prochain, le représentant suppléant des États-Unis a dit qu'il souhaitait un plan qui favoriserait une harmonisation plus stratégique des priorités de la CCE en 2008.</p>
<p><b>Session 07-03 des représentants suppléants</b> 7 mars 2007 Conférence téléphonique</p>	<p>La présidente du CCPM, Irene Henriques, a participé à la conférence téléphonique et a fait le point sur les activités suivantes du CCPM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Symposium sur le bâtiment écologique tenu à Seattle les 1<sup>er</sup> et 2 mai 2007. Elle a expliqué que la réunion visait surtout à obtenir les commentaires du public sur le bâtiment écologique et à préparer un rapport au Secrétariat à partir des résultats de la consultation publique.</li> <li>▪ Elle a ajouté que, à la fin mars, elle participerait à une réunion avec des communautés autochtones à Washington, et qu'elle animerait une réunion avec des représentants autochtones à Winnipeg l'automne prochain.</li> <li>▪ En ce qui a trait à la Session du Conseil en 2007, elle a fait savoir que le CCPM était favorable à une participation des municipalités/villes en vue de créer des liens avec un plus grand nombre d'intervenants.</li> <li>▪ La présidente du CCPM fait part de trois préoccupations au sujet des actions des Parties. La première a trait au fait que le Canada n'a toujours pas désigné son cinquième membre du CCPM (poste non occupé depuis le départ de Dan Christmas). Elle suggère qu'on envisage la possibilité de désigner un représentant autochtone. La deuxième a trait au fait que le Canada n'a pas de Comité consultatif national à l'heure actuelle. Elle a fait savoir que le public avait exprimé sa déception à ce sujet. Troisièmement, elle a mentionné que le CCPM se réjouissait de la diffusion publique</li> </ul>	<p>Le représentant suppléant des États-Unis dit que la présidente du CCPM est la bienvenue aux prochaines réunions qui auront lieu à Washington (en mars avec les communautés autochtones et en avril – réunion du CCN et du CCG des États-Unis). Il s'est dit disposé à la rencontrer en privé et a offert d'organiser une réunion avec d'autres hauts fonctionnaires. La présidente du CCPM a accepté de le rencontrer lors de sa visite.</p> <p>Au sujet de la désignation du cinquième membre canadien du CCPM et de la composition du CCN du Canada, Jenna Mackay-Alie a expliqué que son personnel faisait des démarches pour porter cette question à l'attention du ministre Baird et qu'elle avait bon espoir que les nominations seraient annoncées dans les prochains mois.</p> <p>Le représentant suppléant du Mexique a dit qu'il avait passé en revue l'ordre du jour du symposium et que le Mexique l'appuyait sans réserve et était impressionné par la liste de conférenciers invités, qui sont tous reconnus comme des chefs de file dans le domaine</p>

	<p>du dossier factuel relatif à la communication Exploitation forestière en Ontario, mais qu'il demeurerait préoccupé par les communications de citoyens qui étaient en suspens. Elle a exhorté le Conseil à prendre les mesures voulues avant les votes relatifs à ces communications.</p>	
<p><b>Réunion préparatoire en vue de l'Assemblée nord-américaine sur la salubrité de l'environnement des Autochtones</b> 27-28 mars 2007 Washington, D.C.</p>	<p>La présidente du CCPM, Irene Henriques, et la chargée de liaison du CCPM, Marcela Orozco, ont assisté à la réunion préparatoire en vue de l'Assemblée nord-américaine sur la salubrité de l'environnement des Autochtones.</p> <p>La réunion préparatoire visait les objectifs suivants : sonder l'intérêt à l'égard de l'organisation d'une assemblée nord-américaine sur la salubrité de l'environnement des Autochtones en 2008; demander aux représentants des peuples autochtones et aux Aînés de donner des conseils quant à l'orientation et à la vision de la réunion; mettre sur pied un comité de planification et définir une stratégie de concrétisation.</p>	<p>L'Assemblée sera tenue entre les mois de janvier et mars 2008.</p> <p>Il a été convenu que le Mexique constituait l'endroit idéal pour organiser l'activité. Le Canada constituerait un deuxième choix. La tenue d'un forum aux États-Unis n'est pas envisagée, en raison de l'obligation pour les visiteurs du Mexique d'obtenir un visa.</p> <p>Il a été convenu que le nombre de participants serait le même pour les trois pays (50 par pays) et que les Aînés, les jeunes, les représentants des gouvernements et les membres d'organisations communautaires / locales qui s'intéressent aux questions de salubrité de l'environnement, les organisations politiques territoriales et les organisations tribales (p. ex., l'APN), les chefs spirituels, les guérisseurs traditionnels, des organisations communautaires / nationales / internationales qui s'intéressent aux questions relatives à la salubrité de l'environnement, les dirigeants tribaux / gouvernements autochtones et les médias seraient parmi les groupes invités.</p> <p>Budget : Tous les participants à la réunion préparatoire solliciteraient des fonds auprès de diverses sources – gouvernement, organismes autochtones, secteur privé et organismes de financement.</p> <p>Un comité directeur international</p>

		composé de deux représentants autochtones de chaque pays a été mis sur pied.
<b>Réunion du CCN et du CCG des États-Unis</b> 18-19 avril 2007 Alexandria, Virginie	La présidente du CCPM, Irene Henriques, a fait le point sur les activités suivantes du CCPM : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Première session du CCPM en 2007 organisée parallèlement avec le symposium sur le bâtiment écologique en Amérique du Nord, en mai à Seattle, Washington</li> <li>▪ Conformément à son mandat, le CCPM présentera un rapport au Secrétariat sur les résultats de la réunion.</li> <li>▪ Le CCPM s’attache à faciliter la participation des communautés autochtones aux travaux de la CCE (mentionné lors de la réunion préparatoire en vue du forum nord-américain sur la salubrité de l’environnement des Autochtones)</li> <li>▪ Atelier public du CCPM tenu parallèlement à la session du Conseil et intitulé « Faits, tendances et scénarios environnementaux en Amérique du Nord ».</li> </ul>	<i>En cours</i>
<b>Session 07-04 des représentants suppléants</b> 26 avril 2007 Cuernavaca, Mexique	La présidente du CCPM, Irene Henriques, a fait le point sur les activités suivantes du CCPM : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Symposium sur le bâtiment écologique.</li> <li>▪ Atelier public du CCPM dans le cadre de la session du Conseil. La présidente a souligné que les conférenciers d’honneur avaient été invités à donner leur avis sur les tendances émergentes en matière d’environnement en Amérique du Nord. Elle a ajouté qu’une discussion spéciale porterait sur le sort difficile du monarque, suivie d’une vidéo montrant la traversée de l’Amérique du Nord effectuée par ces papillons. Elle a souligné que des conférenciers seront invités à décrire des pratiques de foresterie durable qui sont appliquées dans les</li> </ul>	Le représentant suppléant du Mexique a félicité la présidente du CCPM pour les nombreuses propositions faites par le Comité. Il a ajouté que ces propositions allaient dans le sens du programme de travail de la CCE et qu’il avait bon espoir qu’on pourrait créer des synergies à cet égard. Il a aussi dit que le gouvernement du Mexique estimait grandement les travaux faits par le CCPM ces dernières années et qu’il considère que le CCPM aide grandement le Mexique à respecter son engagement à l’égard de la participation du public. <p>La représentante du Canada a souligné que le choix de Winnipeg est très approprié pour la tenue de la réunion avec les Autochtones, compte tenu de l’importance de la</p>

	<p>trois pays et peuvent aider à protéger le monarque. Comme on en est toujours au stade de la planification, les représentants suppléants peuvent faire des observations.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elle a confirmé la tenue d'une réunion avec les Autochtones les 25 et 26 septembre 2007 à Winnipeg, au Manitoba, et précisé que le CCPM souhaitait créer un réseau de communautés autochtones pour faciliter la communication d'information et le partage des pratiques efficaces dans le domaine de la durabilité environnementale.</li> </ul>	<p>communauté autochtone de cette ville. Elle a encouragé le CCPM à porter son attention sur des questions qui vont dans le sens des travaux de la CCE et a donné son appui à une participation possible du Comité à la réunion sur la santé et l'environnement des Autochtones. En ce qui a trait à l'atelier public du CCPM qui précédera la session du Conseil, elle a mentionné que le sujet est bien choisi, étant donné que la CCE étudiera probablement les tendances émergentes au cours de la prochaine année.</p> <p>Le représentant suppléant des États-Unis reconnaît que les relations ont été tendues ces dernières années entre le Secrétariat, le CCPM et le Conseil, mais que les tensions ont maintenant fait place à un climat de coopération, au dialogue et à la transparence. Par ailleurs, il s'est dit convaincu que le rapport sur le symposium sur le bâtiment écologique serait très utile et il a reconnu les bonnes relations qu'ont entretenues les Parties avec le Secrétariat tout au long du processus. Il a poursuivi en disant qu'il avait hâte d'entendre les exposés et de voir le document vidéo sur les monarques qui seront présentés à l'atelier organisé par le CCPM le 26 juin et a demandé au CCPM de tenir également compte des connaissances acquises à cet égard pour les appliquer lors de l'étude d'autres espèces importantes en Amérique du Nord. Il a ajouté que, depuis quelques années, les États du Chiapas et du Wisconsin travaillent ensemble et partagent leurs expériences dans les domaines de la foresterie et de la protection du monarque. Au sujet de la réunion avec les communautés autochtones, il a souligné que ces communautés pourraient aider à régler les problèmes</p>
--	---	---

		environnementaux en Amérique du Nord. Il a ajouté que cette réunion illustre l'utilité du rôle de catalyseur de la CCE et que cette activité pouvait servir de modèle dans l'hémisphère occidental.
<p><b>Session ordinaire 07-01 du CCPM</b> 1<sup>er</sup> et 2 mai 2007 Bâtiment écologique en Amérique du Nord – Débouchés et défis Seattle, Washington</p>	<p>Les 1<sup>er</sup> et 2 mai 2007, la CCE a tenu une deuxième réunion publique à Seattle, Washington, pour examiner les documents de référence portant sur les quatre sujets qui seront inclus dans le rapport final. Le 1<sup>er</sup> mai, les auteurs des documents ont présenté leurs conclusions préliminaires à un auditoire composé du groupe consultatif sur le bâtiment écologique de la CCE, du CCPM et de membres du public. Chaque présentation était suivie par une période de questions, de commentaires et de discussion. Le 2 mai, le CCPM a organisé un forum public au cours duquel on a poursuivi l'analyse des sujets abordés dans les documents.</p>	<p>Le CCPM a présenté un rapport au Secrétariat - Symposium international sur le bâtiment écologique en Amérique du Nord – Sommaire des commentaires du public et des discussions (<i>Distribué le 12 juin 2007</i>)</p>